



Avis aux candidats des nouvelles listes Principales des Licences Professionnelle CI et ME2I au titre de l'Année Universitaire 2019 / 2020

Les commissions d'organisation du concours d'entrée aux Licences Professionnelles CI & MEII, pour l'année universitaire 2019-2020, annoncent que les inscriptions des candidats admis (listes Principales 2) auront lieu le 11 Septembre 2019 de 09h00 à 16h00.

Les dits candidats doivent être munis des pièces suivantes :

- | | |
|--|--|
| 1 - Baccalauréat original | 5 - Deux (2) copies légalisées du BAC |
| 2 – DUT, DEUG, DTS ou BTS / Original | 6 - Deux (2) copies légalisées des diplômes |
| 3 - Une (1) copie légalisée de la carte nationale | 7 - Trois (3) photos d'identité |
| 4- Engagement légalisé | 8 - Attestation d'assurance |

Direction